

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU LUNDI 19 MAI 2025**

**Date de convocation :** 13 mai 2025

**Nombre de Conseillers en exercice :** 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-062 à 25-090 incluse	24	06	09	30

**Secrétaire :** M. Marc RIVET

**PRÉSENTS :** M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoint, MM. JUBERT, WUILQUE, GERMAIN, Mme VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET, FERRY, Mme LÉOSTIC, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme Chantal LETOURNEUR ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD
- Mme Sylvie KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- Mme Marilyne MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Élodie DUCASTEL
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC
- M. Diego ORTEGA ayant donné pouvoir à M. Jacky VALLÉE

**ABSENT EXCUSÉ :** M. BALSAN

**ABSENTS:** M. Charles SAVY, Mme Anne LESAULNIER

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION : 25-062 Élection d'un adjoint au maire**

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

**PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE**

**DES ANDELYS 23 MAI 2025**

**PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE**

**AFFICHÉ LE 23 MAI 2025**

Le Maire  
  
 François-Xavier Priollaud  
 Accusé de réception en préfecture  
 027-242700765-20250519-25-062-DE  
 Date de télétransmission : 23/05/2025  
 Date de réception en préfecture : 23/05/2025



**N°25-062**

**ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE**

**RAPPORT**

**Monsieur le Maire** rappelle qu'à la suite du décès de Monsieur Jacky Bidault, deuxième adjoint au maire, survenu le 1<sup>er</sup> mars 2025, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

Cette élection permettra de maintenir le bon fonctionnement de l'exécutif municipal, d'assurer la continuité du service public et de garantir une répartition équilibrée des délégations au sein de l'équipe municipale.

Considérant l'acte de candidature de :

M. Daniel GERMAIN

Il est proposé au Conseil municipal de maintenir le nombre d'adjoints à 9 (neuf) et de procéder à la désignation d'un nouvel adjoint qui prendra rang dernier dans l'ordre du tableau des adjoints, au scrutin secret à la majorité absolue.

**DÉCISION**

**LE CONSEIL** ayant entendu le rapporteur et aux termes du scrutin ci-après :

Nombre d'inscrits : 33

Nombre de votants : 30

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 30

Nombre de bulletins blancs et nuls : 05

Nombre de suffrages exprimés (moins les blancs et les nuls) : 25

Nombre de bulletins pour :M. Daniel GERMAIN : 25

Majorité absolue : 13

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-2, L.2122-4, L.2122-7-2 § 4 et L.2122-10,

**Vu** le procès-verbal en date du 25 mai 2020, proclamant l'installation du Maire et fixant le nombre d'adjoints à 9.

**Considérant** la vacance du poste de deuxième adjoint au maire suite au décès de Monsieur Jacky Bidault, le 1<sup>er</sup> mars 2025,

**Considérant** que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste d'adjoint vacant,

**DÉCIDE par 25 voix pour 5 abstentions** de maintenir le nombre d'adjoints au maire à neuf.

**DÉCIDE** de pourvoir au remplacement de Monsieur Jacky Bidault par l'élection d'un neuvième adjoint qui prendra rang dernier dans l'ordre du tableau des adjoints.

**DÉSIGNE par 25 voix pour 05 abstentions** Monsieur Daniel GERMAIN comme neuvième adjoint au maire.

Il est donc proclamé élu et installé dans ses fonctions.

**Pour copie conforme**

**Le Maire,**

**François-Xavier PRIOLLAUD**

